



UNION DES JEUNES AVOCATS DE RENNES



Bulletin d'adhésion - Année 2025

Nom : Prénom :
Date de naissance : Date de prestation de serment :
Adresse professionnelle :
☎ : @ :

« J'autorise l'association à transmettre les informations ci-dessus à la Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats (FNUJA) pour collecte et utilisation dans sa base de données adhérents ».

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée,

vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à :

UJA RENNES, 7, rue Pierre Abélard, 35000 RENNES

Merci de joindre à ce bulletin votre règlement, par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre de l'UJA de RENNES d'un montant de (cocher la case correspondante) :

- 15 € pour les élèves-avocat(e)s ;
- 25 € pour les avocat(e)s de moins de 40 ans ou de moins de 5 années de barre ;
- 35 € pour les avocat(e)s de plus de 40 ans ;

Coordonnées bancaires de l'UJA de Rennes (**merci de préciser votre nom et prénom dans le libellé du virement**) :

IBAN : FR76 1380 7007 0071 1216 1024 521 - **BIC** : CCBPFRPPNAN

Bulletin et règlement à retourner :

- **par mail** : ujarenes@gmail.com ;
- **par courrier** : UJA RENNES, 7 rue Pierre Abélard 35000 RENNES (cité judiciaire) ;
- **dans la case palais** de l'UJA de Rennes.

L'adhésion se renouvellera tacitement annuellement et un appel à cotisation vous sera envoyé en début d'année. Néanmoins, si vous ne souhaitez pas renouveler votre adhésion, il convient de nous le faire savoir par courrier **avant le 31 décembre de l'année précédant le renouvellement.**

A réception une quittance vous sera adressée pour valoir ce que de droit.

Fait à
le

Signature